

COMITE TECHNIQUE RELEVE D'AVIS

SEANCE DU JEUDI 28 MARS 2019 RELEVE D'AVIS

LE COMITE TECHNIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 28 MARS 2019

A rendu les avis suivants :

1 - Actualisation de la Nouvelle Bonification indiciaire (NBI)

Votants: 10

Pour: 4 (3 FSU; 1 SGEN-CDFT)

Contre: 0

Abstentions: 6 (4 SNPTES; 2 FO)

L'avis est réputé favorable.

3 - Modification de la composition de la cellule de veille RPS

Votants: 10 Pour: 10 Contre: 0

Abstentions: 0

L'avis est réputé favorable.

4 – Complément au dispositif de rémunération accessoire des activités de formation et de fonctionnement de jury

Votants: 10

Pour: 5 (4 SNPTES; 1 SGEN-CFDT)

Contre: 3 (FSU) Abstentions: 2 (FO)

L'avis est réputé favorable.

5 - Règles d'attribution des Primes de Charges Administratives (PCA)

Votants: 10 Pour: 10 Contre: 0 Abstentions: 0

L'avis est réputé favorable.

6 - Cadrage du dispositif du référentiel de l'établissement

Votants: 10 Pour: 10 Contre: 0 Abstentions: 0

L'avis est réputé favorable.

Le Président de l'Université Clerment Auvergne

Mathias BERNARD

CT UCA 2019-03-28 - Relevé Avis Page 1 sur 1